



L'association Gesher Ha'haim et ses partenaires ont  
le plaisir de vous inviter à l'événement

# **LE CENTENAIRE DU MANDAT POUR LA PALESTINE (1922-2022)**

et son importance permanente en droit international

**MERCREDI 23 NOVEMBRE 2022 - 19H30**  
**Hôtel Beau-Rivage**  
**Quai du Mont-Blanc 13, Genève**

**Conférence exceptionnelle avec**  
**le Dr Jacques Gauthier**

Le 24 juillet 1922 à Londres, le Conseil de la Société nations a confirmé et statué sur les termes du Mandat pour la Palestine, une étape déterminante concernant la création du foyer national juif en Palestine. Cent ans plus tard, quelles sont les implications du Mandat en droit international ?

### **Inscription obligatoire**

sur le site [www.gesherhahaim.org](http://www.gesherhahaim.org) ou  
par le QR-Code

Entrée 40.- CHF

*Tarifs étudiants disponibles - Places limitées*



**Conférence en anglais - traduction en français**

### **Accès et transports**

TPG : 6/8/9 arrêt "Mont-Blanc"

Parking Alpes, Hôtel Kempiski



*Le Dr Jacques Gauthier est un avocat de renommée internationale. Il vit à Toronto. Il a obtenu un doctorat à l'Institut Universitaire de Hautes études Internationales de l'Université de Genève (maintenant l'Institut de hautes études internationales et du développement), en 2007, sur le thème "Sovereignty Over the Old City of Jerusalem". Il a consacré plusieurs années de sa vie à compléter sa thèse qui lui a permis de souligner les aspects juridiques essentiels de la fondation du foyer national juif en Palestine.*

*Ses travaux ont été présentés à divers gouvernements, organisations internationales et lors de nombreuses conférences internationales. Le Dr Gauthier a reçu le "Award for dedicated Service" de l'Association du Barreau Canadien - Ontario. Il est Chevalier de l'Ordre du Mérite (2000) et Chevalier de la Légion d'Honneur (2015) de la République française. Il a reçu le Outstanding Advocate Award - Canadian Antisemitism Education Foundation (2020).*

## Programme

19h30	Introduction et bienvenue
19h45	Intermède musical
19h50	Conférence du Dr Jacques Gauthier
	Temps de questions
21h00	Intermède musical
21h15	Apéritif

### Partenaires et soutiens



ESTHER FOUNDATION

Pour soutenir financièrement l'événement, merci d'écrire à l'adresse [finance@gesherhahaim.org](mailto:finance@gesherhahaim.org)

*L'association Gesher ha'haim est déclarée d'utilité publique, les dons sont déductibles des impôts en Suisse.*